

Conseil Municipal du 21 mars 2026 à 11h00

Présents : A Prato, J. Mourey, JP. Garcia, A. Trundt, M. Gauthiez, M. Napoli, N. Bride D. Demandols, , X. Couillerot, P. Orban.

Excusée : A. Funel (procuration à D. Demandols)

Secrétaire de séance : N. Bride

Election du Maire : 11 votes

Mr Jean-Pierre Garcia, doyen de l'assemblée, fait procéder au vote du Maire qui se fait à bulletin secret.

Adrien Prato se propose à l'élection du Maire.

- Votes pour : 09
- Votes nuls : 02

Le conseil municipal vote l'élection de Mr Adrien Prato comme maire.

Election du nombre d'adjoint : 11 votes

Sous la présidence de Mr A. Prato, Maire, l'élection du nombre d'adjoints se fait à main levée.

Adrien Prato, maire, propose 3 adjoints.

- Votes pour : 09
- Votes nuls : 02

Le conseil municipal vote le nombre d'adjoints à trois.

Vote du premier adjoint : 11 votes

Sous la présidence de Mr A. Prato, le vote du premier adjoint se fait à bulletin secret.

Jean-Pierre Garcia se propose à l'élection du premier adjoint.

- Votes pour : 09
- Votes nuls : 02

Le conseil municipal vote l'élection de Mr Jean-Pierre comme premier adjoint.

Vote du deuxième adjoint : 11 votes

Sous la présidence de Mr A. Prato, le vote du deuxième adjoint se fait à bulletin secret.

Nathalie Bride se propose à l'élection du deuxième adjoint.

- Votes pour : 09
- Votes nuls : 02

Le conseil municipal vote l'élection de Mme Nathalie Bride comme deuxième adjointe.

Vote du troisième adjoint : 11 votes

Sous la présidence de Mr A Prato, le vote du troisième adjoint se fait à bulletin secret. Mr Julien Mourey se propose à l'élection du troisième adjoint.

- Votes pour : 09
- Votes nuls : 02

Le conseil municipal vote l'élection de Mr Julien Mourey comme troisième adjoint.

Questions diverses :

► Monsieur Adrien Prato, Maire, demande à ce que Madame Carlavan Véronique, secrétaire générale de mairie, obtienne une délégation de signature provisoire pour passer les différentes écritures comptables, jusqu'à l'obtention des certificats de signature du Maire et de la deuxième adjointe. Il demande que cette question soit portée à l'ordre du jour.

► Mme Bessou demande à Mr Prato la fréquence des réunions du conseil municipal et la communication leur compte rendu. Les réunions se feront mensuellement au début pour aborder le plus grand nombre de points et leur compte rendu seront affichés

► Monsieur Adrien Prato, Maire, fait lecture au conseil municipal de la charte de l'élu local devant le public. Il remercie son équipe et l'assistance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.

Le Maire

Sa secrétaire de séance

A. PRATO

N. BRIDE